Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_44.jpg

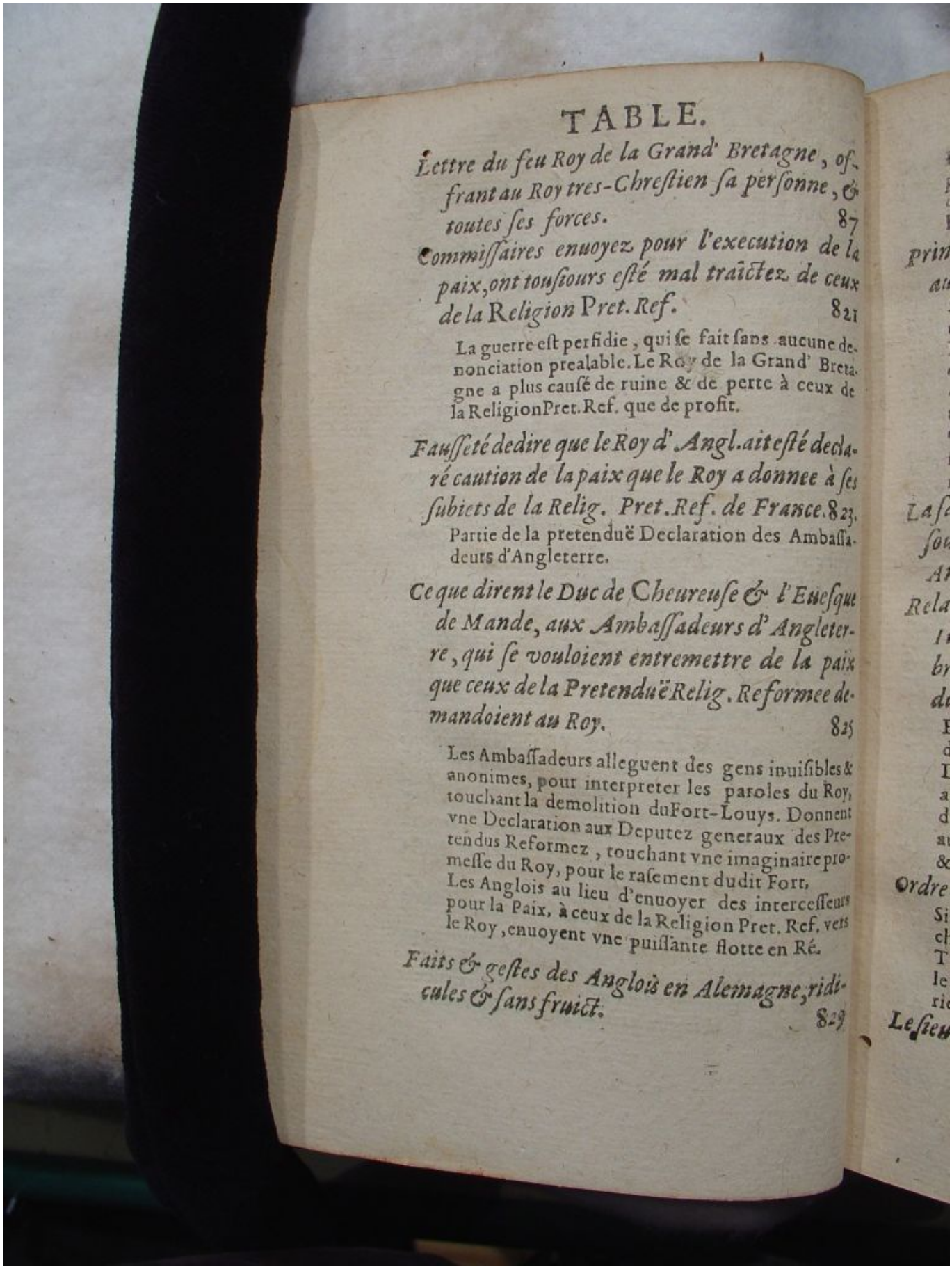


TABLE.

Lettre du feu Roy de la Grand' Bretagne, offrant au Roy tres-Chreſtien ſa perſonne, & toutes ſes forces. 87

Commiſſaires enuoyez pour l'execution de la paix, ont touſiours eſté mal traictez de ceux de la Religion Pret. Ref. 821

La guerre eſt perfidie, qui ſe fait ſans aucune denonciation prealable. Le Roy de la Grand' Bretagne a plus cauſé de ruine & de perte à ceux de la Religion Pret. Ref. que de profit.

Fauſſeté de dire que le Roy d'Angl. ait eſté declaré caution de la paix que le Roy a donnee à ſes ſubiets de la Relig. Pret. Ref. de France. 823.

Partie de la pretenduë Declaration des Ambaſſadeurs d'Angleterre.

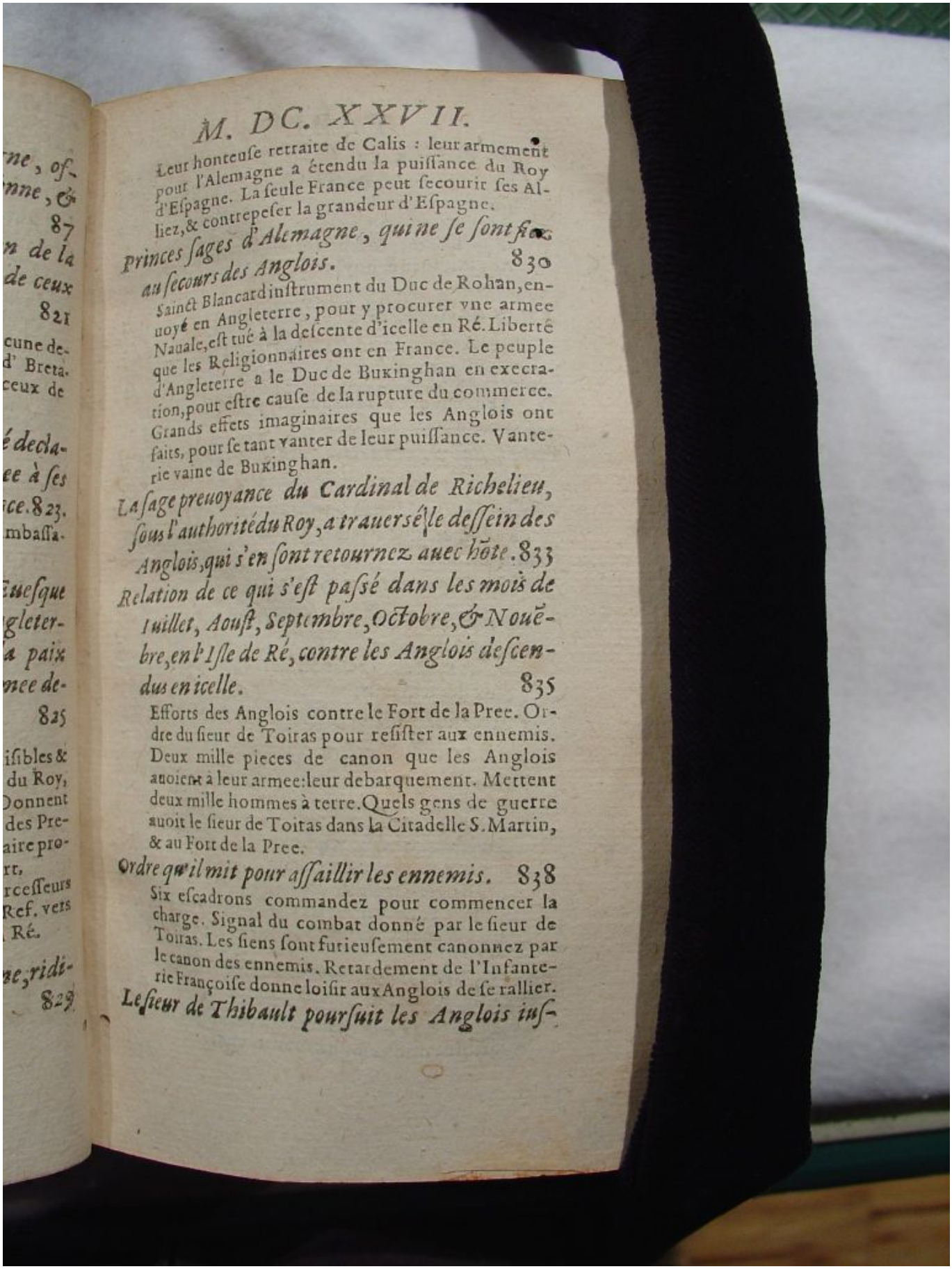
Ce que dirent le Duc de Cheureuſe & l'Eueſque de Mande, aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui ſe vouloient entremettre de la paix que ceux de la Pretenduë Relig. Reformee demandoient au Roy. 825

Les Ambaſſadeurs alleguent des gens inuiſibles & anonimes, pour interpreter les paroles du Roy, touchant la demolition du Fort-Louys. Donnent vne Declaration aux Deputez generaux des Pretendus Reformez, touchant vne imaginaire promeſſe du Roy, pour le raſement dudit Fort. Les Anglois au lieu d'enuoyer des interceſſeurs pour la Paix, à ceux de la Religion Pret. Ref. vers le Roy, enuoyent vne puiſſante flotte en Ré.

Faits & geſtes des Anglois en Alemagne, ridicules & ſans fruict. 829

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_45.jpg



Leur honteuse retraite de Calis : leur armement pour l'Alemagne a étendu la puissance du Roy d'Espagne. La seule France peut secourir ses Alliez, & contrepeser la grandeur d'Espagne.

princes sages d'Alemagne, qui ne se sont fiez au secours des Anglois. 830

Sainct Blancard instrument du Duc de Rohan, enuoyé en Angleterre, pour y procurer vne armee Nauale, est tué à la descente d'icelle en Ré. Liberté que les Religionnaires ont en France. Le peuple d'Angleterre a le Duc de Buxinghan en execration, pour estre cause de la rupture du commerce. Grands effets imaginaires que les Anglois ont faits, pour se tant vanter de leur puissance. Vanterie vaine de Buxinghan.

La sage preuoyance du Cardinal de Richelieu, sous l'authorité du Roy, a trauersé le dessein des Anglois, qui s'en sont retournez auec hõte. 833

Relation de ce qui s'est passé dans les mois de Iuillet, Aoust, Septembre, Octobre, & Nouẽbre, en l'Isle de Ré, contre les Anglois descendus en icelle. 835

Efforts des Anglois contre le Fort de la Pree. Ordre du sieur de Toiras pour resister aux ennemis. Deux mille pieces de canon que les Anglois auoient à leur armee: leur debarquement. Mettent deux mille hommes à terre. Quels gens de guerre auoit le sieur de Toiras dans la Citadelle S. Martin, & au Fort de la Pree.

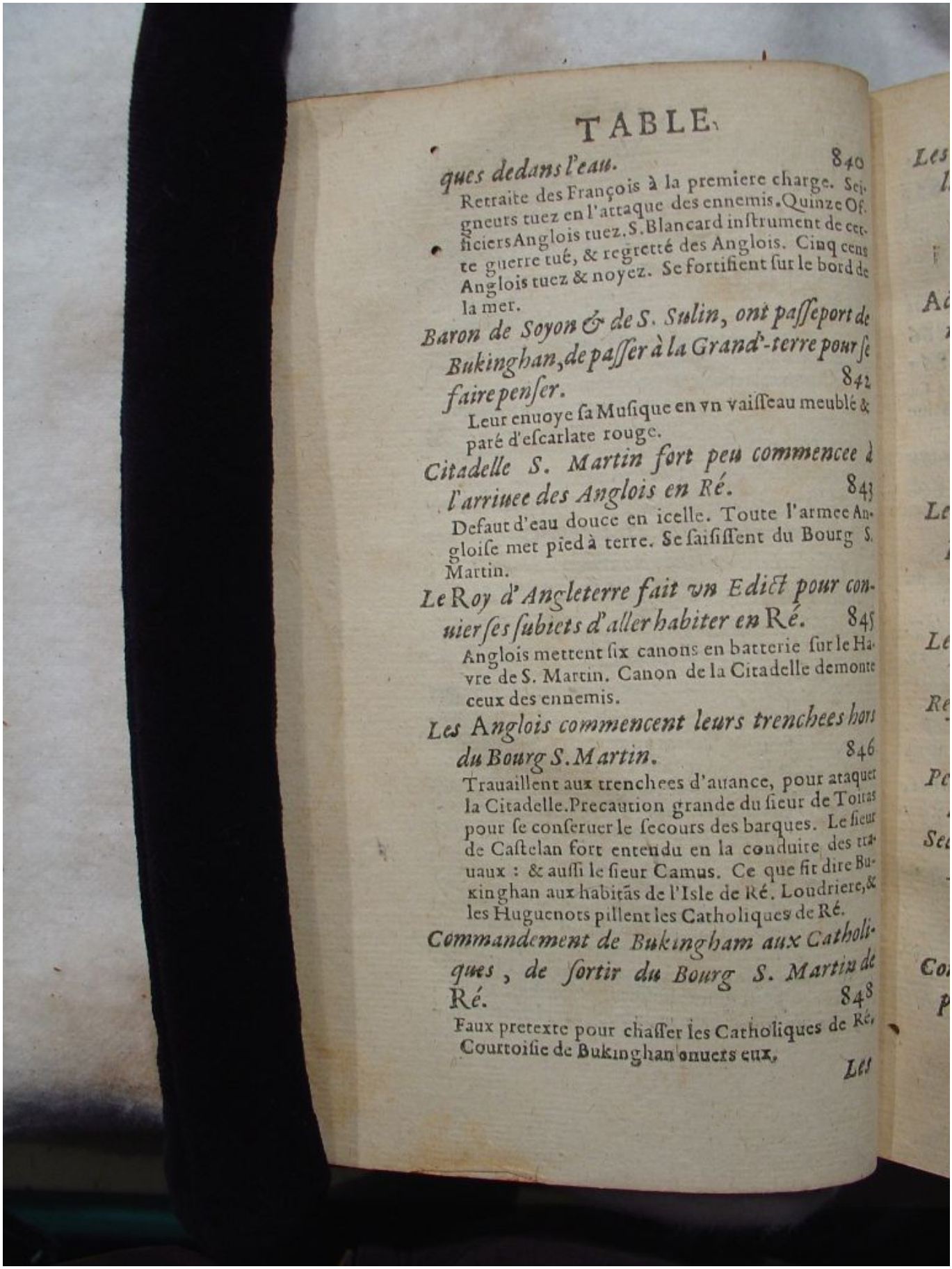
Ordre qu'il mit pour assaillir les ennemis. 838

Six escadrons commandez pour commencer la charge. Signal du combat donné par le sieur de Toiras. Les siens sont furieusement canonnez par le canon des ennemis. Retardement de l'Infanterie Françoise donne loisir aux Anglois de se rallier.

Le sieur de Thibault poursuit les Anglois ins-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_46.jpg



ques dedans l'eau. 840
Retraite des François à la premiere charge. Seigneurs tuez en l'attaque des ennemis. Quinze Officiers Anglois tuez. S. Blancard instrument de cette guerre tué, & regretté des Anglois. Cinq cens Anglois tuez & noyez. Se fortifient sur le bord de la mer.

Baron de Soyon & de S. Sulin, ont passeport de Bukinghan, de passer à la Grand'-terre pour se faire penser. 842
Leur enuoye sa Musique en vn vaisseau meublé & paré d'escarlate rouge.

Citadelle S. Martin fort peu commencee à l'arriuee des Anglois en Ré. 843
Defaut d'eau douce en icelle. Toute l'armee Angloise met pied à terre. Se saisissent du Bourg S. Martin.

Le Roy d'Angleterre fait vn Edict pour conuier ses subiets d'aller habiter en Ré. 845
Anglois mettent six canons en batterie sur le Havre de S. Martin. Canon de la Citadelle demonte ceux des ennemis.

Les Anglois commencent leurs trenchees hors du Bourg S. Martin. 846
Trauaillent aux trenchees d'auance, pour attaquer la Citadelle. Precaution grande du sieur de Toiras pour se conseruer le secours des barques. Le sieur de Castelan fort entendu en la conduite des trauaux : & aussi le sieur Camus. Ce que fit dire Bukinghan aux habitãs de l'Isle de Ré. Loudriere, & les Huguenots pillent les Catholiques de Ré.

Commandement de Bukingham aux Catholiques, de sortir du Bourg S. Martin de Ré. 848
Faux pretexte pour chasser les Catholiques de Ré. Courtoisie de Bukinghan enuers eux.

Les

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_47.jpg

Les Anglois s'approchent d'vne demie lune de la Citadelle & sont repoussez.
Perdent 150. de leurs soldats. Chaloupe venant au Fort est prise des Anglois. Les sieurs d'Artagnan & Morissiere noyez. Puits d'eau douce empoisonnez par les Anglois.

Acte cruel des Anglois contre les femmes Catholiques de l'Isle de Ré. 853
Acte inhumain. Tasehent à mettre le feu aux magasins de la Citadelle. Grandes incommoditez qui estoient en icelle. Nõbre des ouuriers qui y estoiẽt enfermez. Ont necessité d'eau. Leurs huttes mal couuertes. N'ont aucunes nouuelles de la grand' terre durant sept sepmaines. Plusieurs soldats de la Citadelle se rendent à l'ennemy.

Le sieur de Montferrier pratique trois soldats pour passer à nage à la grand' terre. 855
La Pierre, soldat Gascon, y passe à la nage. Aborde prés le Moulin de la Leu. Gratification que le Roy luy fit. Vers qui furent faits sur ce sujet.

Lettre du Duc de Bukingham au sieur de Toiras. 859

Response du sieur de Toiras audit Duc. là mes.
Presens qu'ils s'entr'enuoyent Messagets bien recompensez de part & d'autre.

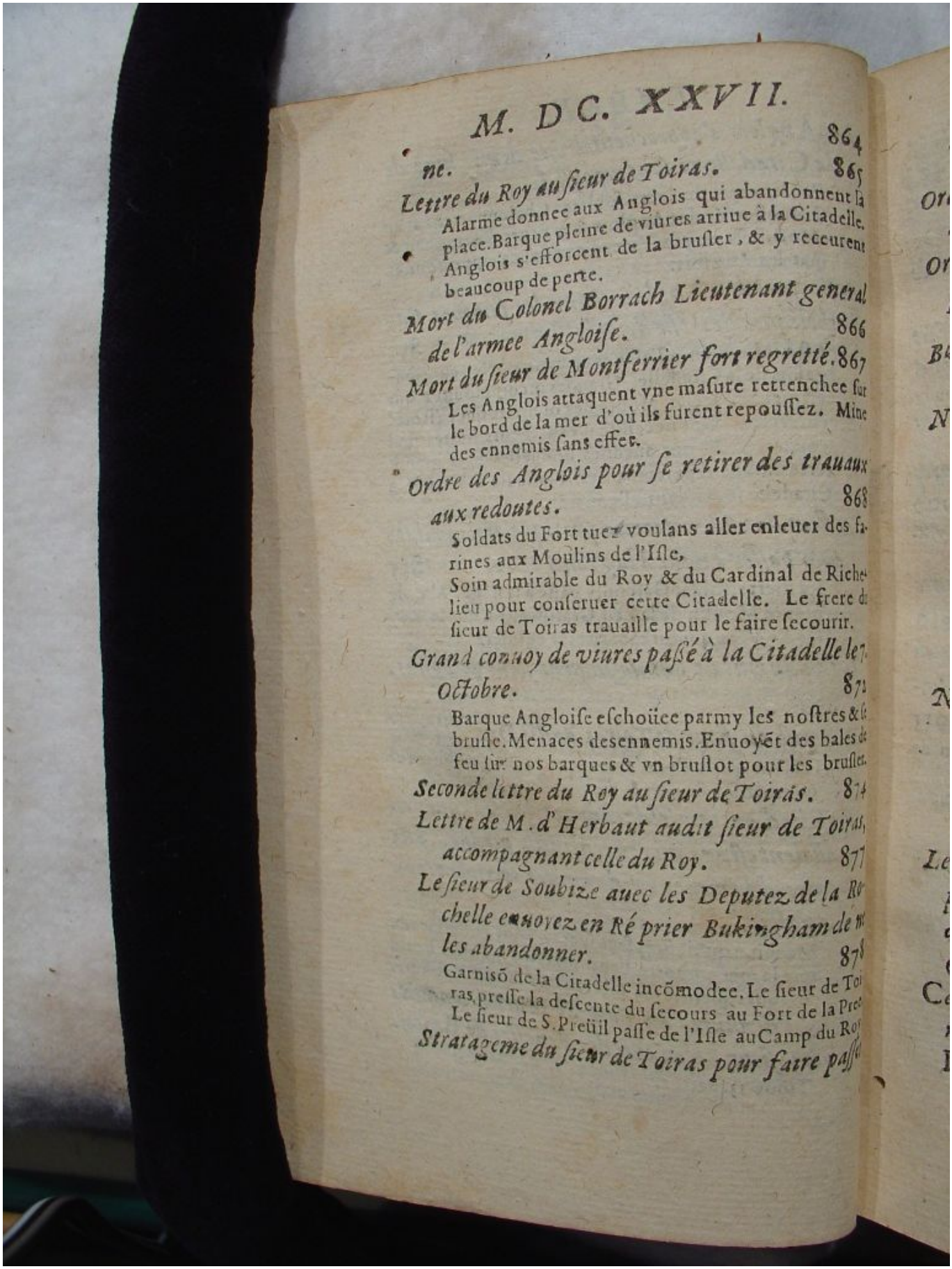
Perfidie d'aucuns soldats de la Citadelle qui s'en alloient estans mis en sentinelle perduë. 861

Secours d'hommes & de viures arriuent aux Anglois. 862
Machine qu'ils firẽt sans succez. Font vne estacade que la mer emporte. Leurs inuẽtiõs inutiles. Leurs barques pleines de pierres que la mer entraine.

Conuoy de viures au Fort S. Martin conduits par le sieur Balin auec des Pinasses de Bayon-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_48.jpg



ne. 864

Lettre du Roy au ſieur de Toiras. 865

Alarme donnee aux Anglois qui abandonnent la place. Barque pleine de viures arriue à la Citadelle. Anglois s'efforcent de la bruſler, & y receurent beaucoup de perte.

Mort du Colonel Borrach Lieutenant general de l'armee Angloiſe. 866

Mort du ſieur de Montferrier fort regretté. 867

Les Anglois attaquent vne maſure retrenchee ſur le bord de la mer d'où ils furent repouſſez. Mine des ennemis ſans effet.

Ordre des Anglois pour ſe retirer des trauaux aux redoutes. 868

Soldats du Fort tuez voulans aller enleuer des farines aux Moulins de l'Iſle.

Soin admirable du Roy & du Cardinal de Richelieu pour conſeruer cette Citadelle. Le frere du ſieur de Toiras trauaille pour le faire ſecourir.

Grand conuoy de viures paſſé à la Citadelle le 7. Octobre. 871

Barque Angloiſe eſchoüee parmy les noſtres & ſe bruſle. Menaces des ennemis. Enuoyét des bales de feu ſur nos barques & vn bruſlot pour les bruſler.

Seconde lettre du Roy au ſieur de Toiras. 874

Lettre de M. d'Herbaut audit ſieur de Toiras, accompagnant celle du Roy. 877

Le ſieur de Soubize auec les Deputez de la Rochelle enuoyez en Ré prier Bukingham de ne les abandonner. 878

Garniſõ de la Citadelle incõmodee. Le ſieur de Toiras preſſe la deſcente du ſecours au Fort de la Prée. Le ſieur de S. Preüil paſſe de l'Iſle au Camp du Roy.

Stratageme du ſieur de Toiras pour faire paſſer

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_49.jpg

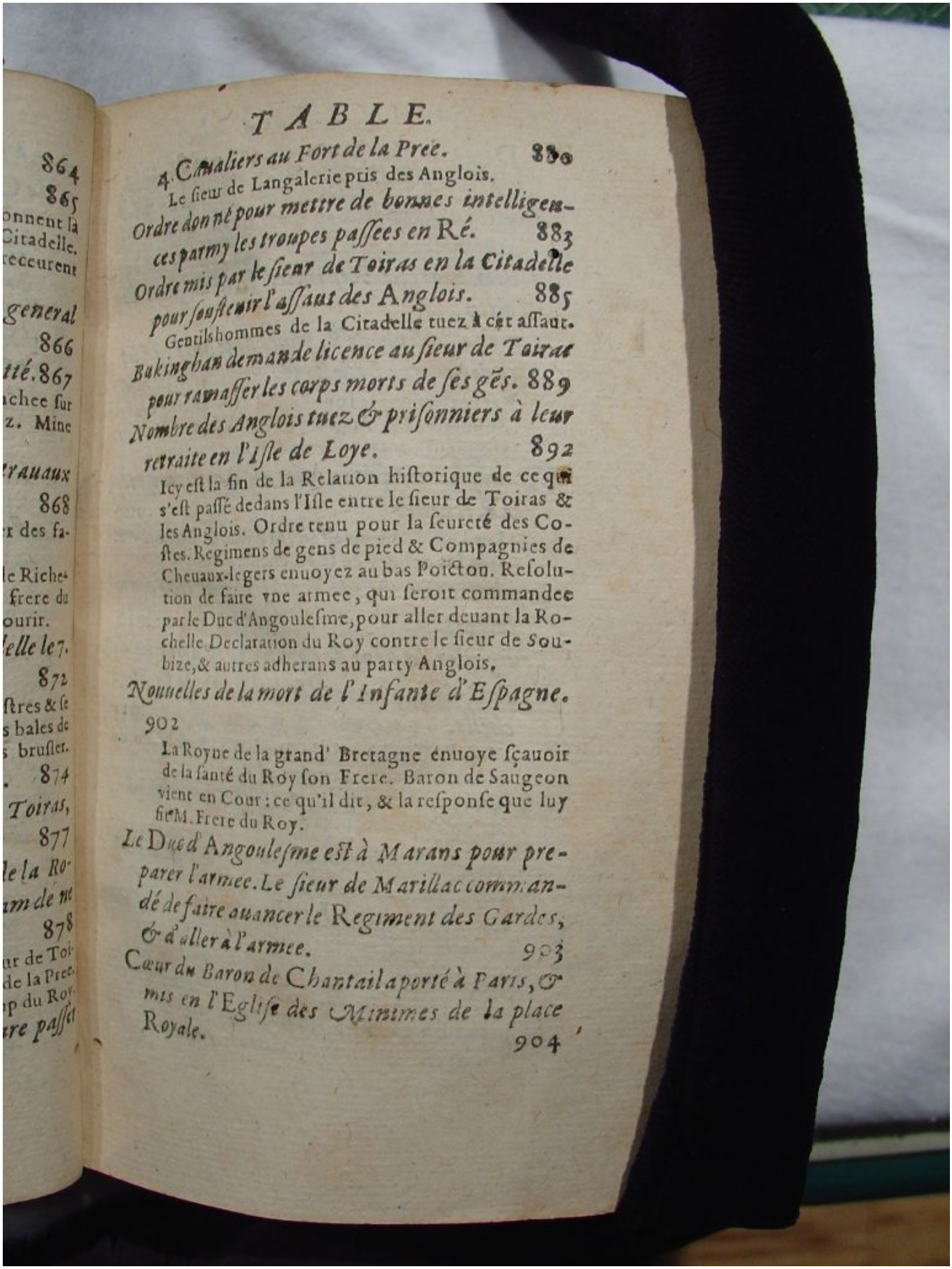
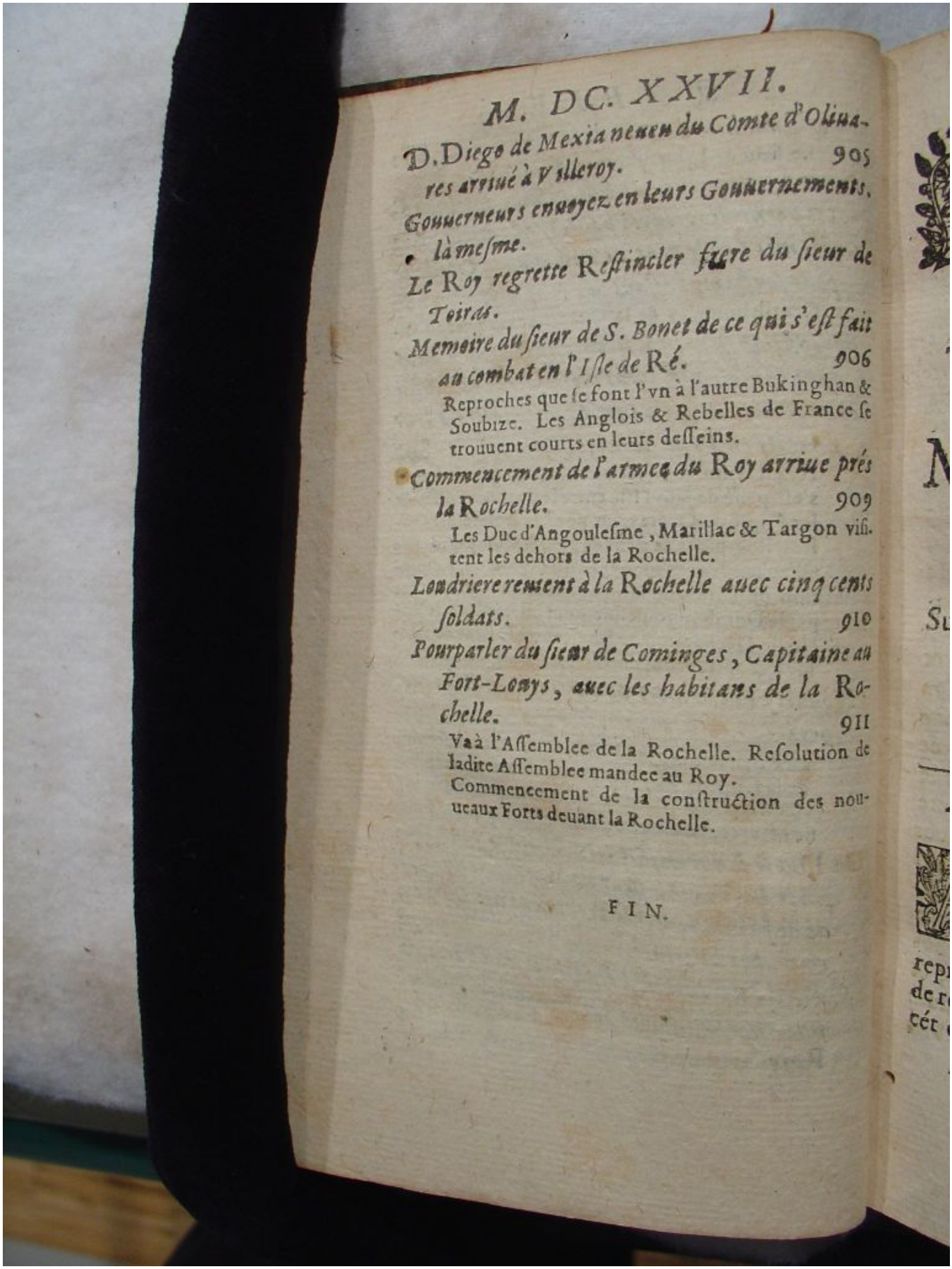


TABLE.

4. Caualiers au Fort de la Pree. 880
Le sieur de Langalerie puis des Anglois.
Ordre donné pour mettre de bonnes intelligences parmy les troupes passees en Ré. 883
Ordre mis par le sieur de Toiras en la Citadelle pour soustenir l'assaut des Anglois. 885
Gentilshommes de la Citadelle tuez à cét assaut.
Bukingham demande licence au sieur de Toiras pour ramasser les corps morts de ses gẽs. 889
Nombre des Anglois tuez & prisonniers à leur retraite en l'Isle de Loye. 892
Icy est la fin de la Relation historique de ce qui s'est passé dedans l'Isle entre le sieur de Toiras & les Anglois. Ordre tenu pour la seureté des Costes. Regimens de gens de pied & Compagnies de Cheuaux-legers enuoyez au bas Poicton. Resolution de faire vne armee, qui seroit commandee par le Duc d'Angoulesme, pour aller deuant la Rochelle. Declaration du Roy contre le sieur de Soubize, & autres adherans au party Anglois.
Nouuelles de la mort de l'Infante d'Espagne. 902
La Royne de la grand' Bretagne enuoye sçauoir de la santé du Roy son Frere. Baron de Saugeon vient en Cour: ce qu'il dit, & la response que luy fit M. Frere du Roy.
Le Duc d'Angoulesme est à Marans pour preparer l'armee. Le sieur de Marillac commandé de faire auancer le Regiment des Gardes, & d'aller à l'armee. 903
Cœur du Baron de Chantal aporté à Paris, & mis en l'Eglise des Minimes de la place Royale. 904

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

Table_1627_50.jpg



D. Diego de Mexia neueu du Comte d'Olinares arriué à Villeroy. 905
Gouuerneurs enuoyez en leurs Gouuernements, là mesme.
Le Roy regrette Restincler frere du sieur de Toiras.
Memoire du sieur de S. Bonet de ce qui s'est fait au combat en l'Isle de Ré. 906
Reproches que se font l'vn à l'autre Bukinghan & Soubize. Les Anglois & Rebelles de France se trouuent courts en leurs desseins.
Commencement de l'armee du Roy arriue prés la Rochelle. 909
Les Duc d'Angoulesme, Marillac & Targon visitent les dehors de la Rochelle.
Logement à la Rochelle auec cinq cents soldats. 910
Pourparler du sieur de Cominges, Capitaine au Fort-Louys, auec les habitans de la Rochelle. 911
Va à l'Assemblee de la Rochelle. Resolution de ladite Assemblee mandee au Roy.
Commencement de la construction des nouueaux Forts deuant la Rochelle.

FIN.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

_Privilege_001.jpg

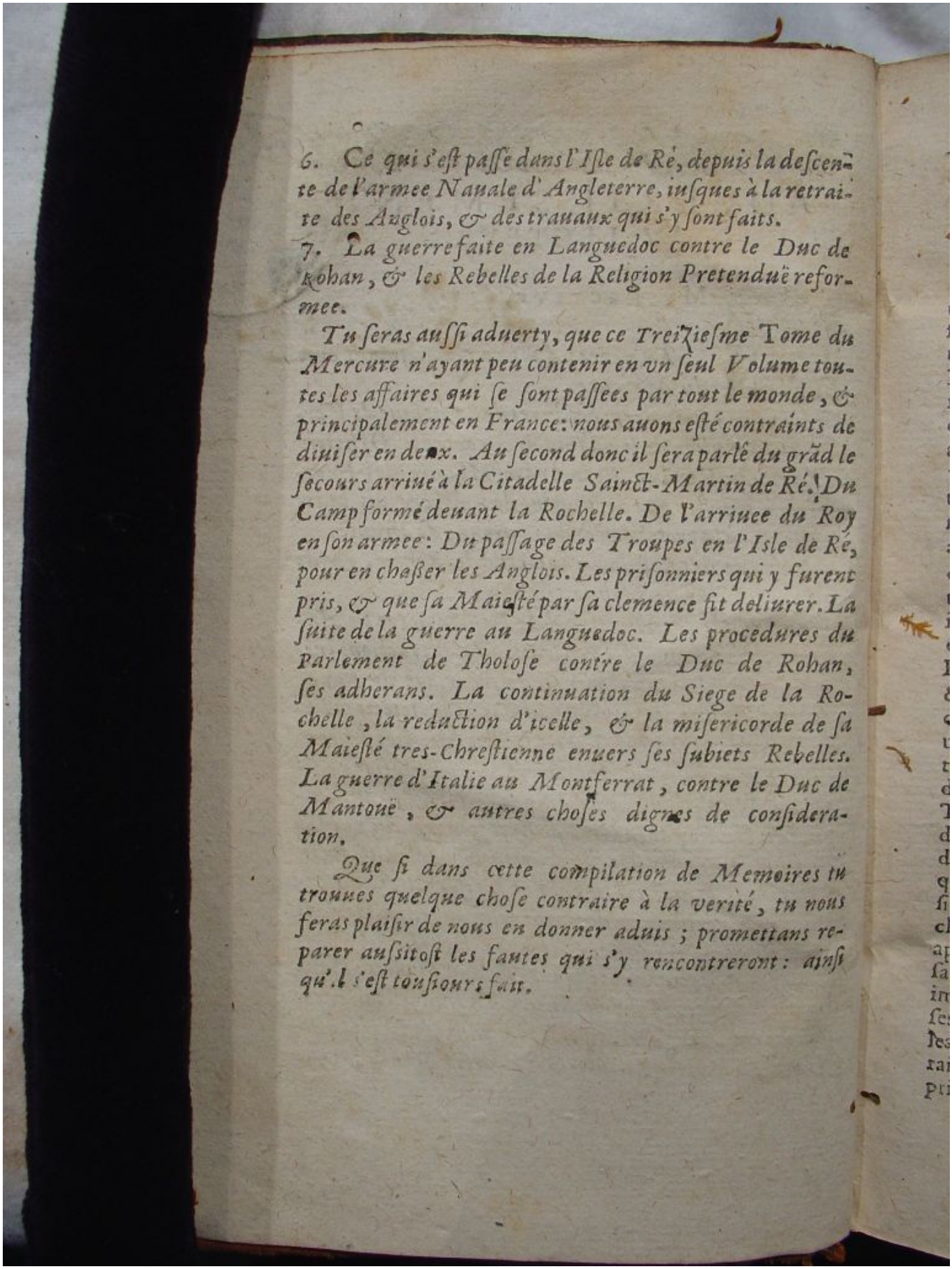
ADVERTISSEMENT AV LECTEVR.

AMy Lecteur. Tu verras dans ce treiziesme Tome du Mercure,

1. La continuation des procedures de l'Eueſque de Verdun, en execution de ſes Memoires, contre les Officiers du Roy audit Verdun. Et la vraye Hiſtoire des Eueſques, qui monſtre que depuis plus de trois cens ans ladite ville eſt en la protection de la Couronne de France.
2. La ſuite des Rebellions des Duc de Rohan, & de ſon Frere le ſieur de Soubiſe.
3. L'ambaſſade du Mareſchal de Baſſompierre en Angleterre, pour demander reparation des infractions faites par les Anglois, au Contract de Mariage du Roy de la Grand' Bretagne, auec Madame Henrietette Marie, Sœur de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne. Les Reſponſes des Commiſſaires d'Angleterre aux propoſitions dudit ſieur Mareſchal: ſa Replique; & les actes authentiques du feu Roy de la Grand' Bretagne, & du Roy ſon Fils, pour l'entretien des choſes promiſes par ledit Cõtrat.
4. Les plaintes des trois Lignes Griſes faites au Roy, contre les Valtelins; & de ce qui s'eſt paſſé entre les Ambaſſadeurs de ſa Majeſté, & leſdits Griſons.
5. Vn recueil des affaires eſtrangeres de Flandres, Dannemarc, Pologne, Hongrie, Suede, Turquie, Italie, & autres lieux: des guerres qui ſe ſont paſſees entre les Imperiaux & Danois, Polonois & Suedois, Turcs & Perſes.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

_Privilege_002.jpg



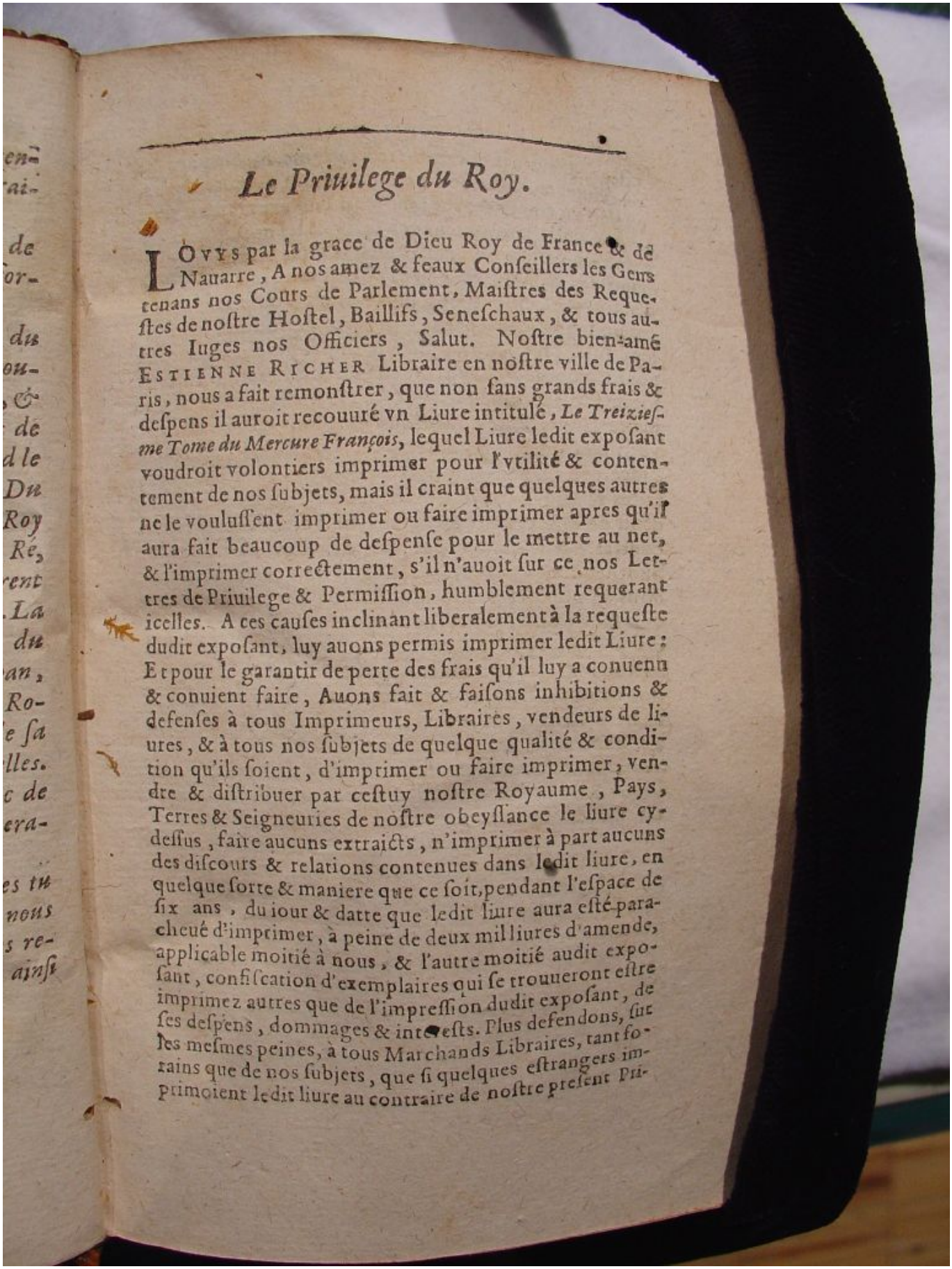
6. Ce qui s'eſt paſſé dans l'Iſle de Ré, depuis la deſcente de l'armee Nauale d'Angleterre, iuſques à la retraite des Anglois, & des trauaux qui s'y ſont faits.
7. La guerre faite en Languedoc contre le Duc de Rohan, & les Rebelles de la Religion Pretenduë reformee.

Tu ſeras auſſi aduerty, que ce Treiziesme Tome du Mercure n'ayant peu contenir en vn ſeul Volume toutes les affaires qui ſe ſont paſſees par tout le monde, & principalement en France: nous auons eſté contraints de diuiſer en deux. Au ſecond donc il ſera parlé du grãd le ſecours arriué à la Citadelle Sainct-Martin de Ré. Du Camp formé deuant la Rochelle. De l'arriuee du Roy en ſon armee: Du paſſage des Troupes en l'Iſle de Ré, pour en chaſſer les Anglois. Les priſonniers qui y furent pris, & que ſa Maieſté par ſa clemence fit deliurer. La ſuite de la guerre au Languedoc. Les procedures du Parlement de Tholoſe contre le Duc de Rohan, ſes adherans. La continuation du Siege de la Rochelle, la reduction d'icelle, & la miſericorde de ſa Maieſté tres-Chreſtienne enuers ſes ſubiets Rebelles. La guerre d'Italie au Montferrat, contre le Duc de Mantouë, & autres choſes dignes de conſideration.

Que ſi dans cette compilation de Memoires tu trouues quelque choſe contraire à la verité, tu nous feras plaiſir de nous en donner aduis; promettans reparer auſſitoſt les fautes qui s'y rencontreront: ainſi qu'il s'eſt touſiours fait.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

_Privilege_003.jpg



Le Priuilege du Roy.

LOVYS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes de noſtre Hoſtel, Baillifs, Seneſchaux, & tous autres Iuges nos Officiers, Salut. Noſtre bien-amé ESTIENNE RICHER Libraire en noſtre ville de Paris, nous a fait remonſtrer, que non ſans grands frais & deſpens il auroit recouuré vn Liure intitulé, *Le Treiziesme Tome du Mercure François*, lequel Liure ledit expoſant voudroit volontiers imprimer pour l'vtilité & contentement de nos ſubjets, mais il craint que quelques autres ne le vouluſſent imprimer ou faire imprimer apres qu'il aura fait beaucoup de deſpenſe pour le mettre au net, & l'imprimer correctement, s'il n'auoit ſur ce nos Lettres de Priuilege & Permiſſion, humblement requerant icelles. A ces cauſes inclinant liberalement à la requeſte dudit expoſant, luy auons permis imprimer ledit Liure: Et pour le garantir de perte des frais qu'il luy a conuenu & conuient faire, Auons fait & faiſons inhibitions & defenſes à tous Imprimeurs, Libraires, vendeurs de liures, & à tous nos ſubjets de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & diſtribuer par ceſtuy noſtre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de noſtre obeyſſance le liure cy-deſſus, faire aucuns extraicts, n'imprimer à part aucuns des diſcours & relations contenues dans ledit liure, en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, pendant l'eſpace de ſix ans, du iour & datte que ledit liure aura eſté paracheué d'imprimer, à peine de deux mil liures d'amende, applicable moitié à nous, & l'autre moitié audit expoſant, confiſcation d'exemplaires qui ſe trouueront eſtre imprimez autres que de l'impreſſion dudit expoſant, de ſes deſpens, dommages & intereſts. Plus defendons, ſur les meſmes peines, à tous Marchands Libraires, tant forains que de nos ſubjets, que ſi quelques eſtrangers imprimoient ledit liure au contraire de noſtre preſent Pri-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan